



## COMMUNIQUE

L'Ambassade d'Algérie à Dakar porte à la connaissance des ressortissants algériens régulièrement immatriculés qu'un portail dédié aux compétences nationales établies à l'étranger a été créé sur le site web dont l'adresse est : [www.algeriecompetences.gov.dz](http://www.algeriecompetences.gov.dz)

La mise en place de ce portail avec ses trois banques de données (compétences nationales établies à l'étranger, annuaire des institutions et organismes, et projets) constitue une plate-forme d'échanges interactifs où les organismes nationaux peuvent, à travers des projets insérés dans le portail, faire appel aux compétences algériennes établies à l'étranger, susceptibles de contribuer à la conception ou à la réalisation de projets de recherche ou de développement.

Dans ce cadre, les compétences nationales installées au Sénégal et dans les pays de couverture peuvent soumettre leurs projets personnels pouvant intéresser les organismes nationaux qui ne manqueront pas de les examiner avec l'attention qu'ils requièrent.

